

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2092

Programmation 2016 au titre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance -  
Attribution de subventions à différentes associations

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur** : M. SECHERESSE Jean-Yves

<b>SEANCE DU 6 JUIN 2016</b>
------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAIN), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2092 PROGRAMMATION 2016 AU TITRE DU CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIFFERENTES ASSOCIATIONS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2008/177 du 26 mai 2008, la Ville de Lyon s'est dotée d'un Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune.

La Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (STSPD) signée le 10 décembre 2014 avec l'Etat et le Conseil Général (devenu la Métropole) constitue le programme de travail du CLSPD pour 3 ans (2014-2017).

Elle poursuit deux objectifs essentiels, en l'espèce l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publiques au quotidien des habitants, et la prise en compte et l'accompagnement individualisé des publics en difficulté qu'ils soient auteurs ou victimes.

Dans ce cadre, les partenaires de la sécurité et de la prévention s'engagent à concentrer leurs efforts dans quatre grands domaines :

- le traitement des problématiques de tranquillité publique et d'insécurité ;
- la prévention sociale en direction des jeunes exposés à la délinquance ;
- la prévention de la récidive ;
- la prise en charge et l'accompagnement des publics en difficulté ou vulnérables.

La création de deux Zones de Sécurité Prioritaires (ZSP), en 2012 sur le quartier de la Duchère (9<sup>e</sup> arrondissement) et fin 2013 sur un secteur du 8<sup>e</sup> arrondissement (quartiers Langlet-Santy, Mermoz et partie Sud des Etats-Unis) vient compléter et renforcer les actions partenariales mises en œuvre en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

La Stratégie Territoriale constitue également le volet sécurité/prévention de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville, approuvée par le Conseil municipal du 23 novembre 2015.

S'inscrivant à la fois dans le cadre de la Stratégie Territoriale, des ZSP et du contrat de ville, la programmation du CLSPD au titre de l'année 2016 s'articule autour des thèmes prioritaires suivants :

1. La prévention du passage à l'acte délictueux des jeunes de 12/25 ans exposés à la délinquance.
2. La prévention de la récidive.
3. Les actions de prévention en milieu scolaire.
4. La médiation sociale et citoyenne.
5. L'aide aux victimes, notamment les violences faites aux femmes.
6. La justice de proximité et l'accès au droit.

Les projets qui vous sont présentés dans le tableau ci-après ont été retenus pour leur pertinence en fonction de ces priorités et, pour les actions territoriales plus particulièrement, au regard des objectifs poursuivis dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940	Montant alloué en 2015 pour mémoire
La prévention du passage à l'acte délictueux des jeunes de 12/25 ans exposés à la délinquance					
ZSP 9 <sup>e</sup>	Le lien théâtre 237, rue des Erables 69009 LYON	Dis-moi les maux de ton silence	Proposition d'ateliers théâtre à des jeunes en allant à leur rencontre sur le terrain dans l'objectif de libérer leur parole sur des sujets de citoyenneté et de leur faire découvrir leur richesse d'expression. Un auteur collecte les improvisations pour écrire des scènes basées sur ce que les jeunes auront exprimé et leur proposer lors des ateliers suivants. Un spectacle de restitution sera joué par les comédiens et les jeunes.	5 000 €	4 000 €
QPV 3 <sup>e</sup> / 7 <sup>e</sup>	Régie de Quartier 1.2.4 Services 20 rue Ornano 69001 LYON	Mobilisation de jeunes sans projet défini autour d'une mise en situation de travail individualisée	Mise en situation de travail de jeunes de 18 à 25 ans, en rupture, éloignés des dispositifs de droit commun, afin de les dynamiser et de les mobiliser sur l'élaboration d'un projet professionnel. 6 postes en contrat d'insertion de 6 mois pour 12 jeunes avec un encadrement spécifique. Les publics sont orientés et accompagnés par la Protection Judiciaire de la Jeunesse et/ou la prévention spécialisée, en lien très étroit avec la Mission Locale.	5 000 €	9 000 €
ZSP 8 <sup>e</sup>	Ville de Lyon (prestataire : le CFEU)	Pour mémoire Chantiers Tremplin d'Insertion (CTI)	<i>Expérimentation d'une action pour le public 16/25 ans, hors cadre, en rupture, en conflit avec le champ institutionnel, décrocheurs scolaires, non autonomes, nécessitant une prise en charge individualisée et nouvelle. Dispositif porté par le CFEU, alternant temps de chantiers, temps de regroupements collectifs, temps de suivi individuel avec les référents (PJJ, prévention spécialisée, Mission Locale) et des périodes d'immersions.</i>		
Prévention de la récidive					
Tout Lyon	Mission Locale de Lyon 107-109, boulevard Marius Vivier Merle 69003 LYON	Référent justice en milieu ouvert pour les sortants de prison de 18 à 25 ans en aménagement de peine ou libérés sous contrainte	Mise en place pour une quarantaine de jeunes de 18 à 25 ans écroués à la Maison d'arrêt de Corbas, éligibles à un aménagement de peine ou libérés sous contrainte, d'un parcours d'accompagnement renforcé leur permettant d'accéder à une formation qualifiante ou à un emploi durable.	2 400 €	10 750 €

Tout Lyon	REP Relais Enfants Parents 20 B, avenue Félix Faure 69007 LYON	Maintien du lien entre les enfants et leurs parents incarcérés.	Accompagnement des enfants vers le parent incarcéré : à la demande du parent incarcéré, l'association prépare la visite et accompagne l'enfant. Mise en place d'ateliers de confection d'objets et de groupes de parole sur la parentalité.	<b>5 000 €</b>	5 000 €
Tout Lyon	CLLAJ de Lyon Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes 3, rue Abbé Rozier 69001 LYON	Accès au logement des jeunes de 18 à 25 ans originaires des quartiers politiques de la ville ou ZSP, inscrits dans un parcours délinquant afin de prévenir la récidive et/ou d'éviter une incarcération.	Mise à disposition de 9 logements temporaires du studio au T2 pour les jeunes de 18/25 ans issus des QPV ou ZSP ayant été incarcérés à Corbas ou Villefranche et faisant toujours l'objet d'un suivi judiciaire. Accompagnement dans un parcours personnalisé de réinsertion sociale (logement / emploi / éducatif) en lien étroit avec la Mission Locale et la prévention spécialisée.	<b>12 000 €</b>	12 000 €
Tout Lyon	Accueil San Marco 7, rue du plat 69002 LYON	Accueil et écoute des familles et amis de détenus au moment du parloir à la maison d'arrêt de Lyon Corbas	Accueil des familles et amis de détenus en attente de parloirs du mardi au samedi inclus de 8h à 16h30 toute l'année. 30 bénévoles assurent une écoute neutre, donnent des renseignements et aident dans les démarches (permis de visite, envoi d'argent, acheminement de colis...)	<b>1 000 €</b>	1 176 €
Tout Lyon	COMPANIO 3, rue Sala 69002 LYON	Soutenir et accompagner les personnes à la sortie de prison	Permanences d'accueil des sortants de prison du lundi au mercredi de 14h30 à 17h00. Accompagnement individuel, sans limitation de durée, face aux problèmes de logement, de travail, de santé, de difficultés familiales, de démarches administratives et juridiques. Accompagnement de permissionnaires à la demande du SPIP.	<b>1 000 €</b>	1 000 €
Tout Lyon	GREP Groupe pour l'Emploi des Probationnaires	Accueil/bilan/diagnostic et accompagnement vers l'insertion socio professionnelle des personnes placées sous main de justice	Accompagnement des personnes sous main de justice (probationnaire, PSE, semi-liberté, placement extérieur) dans un parcours d'insertion professionnelle. Suivi de 400 personnes (dont 120 lyonnais) orientées par le SPIP pour réaliser un accueil/orientation/diagnostic, puis une mise en formation, à l'emploi.	<b>5 000 €</b>	
Actions de prévention / sensibilisation en milieu scolaire					
Tout Lyon	LAVI Lyon Aide aux Victimes 100 H cours Lafayette 69003 LYON	Ateliers citoyenneté	Actions de sensibilisation à la vie citoyenne, à la vie en société, auprès des CM1 CM2, thèmes principaux évoqués : vols, rackets, violences verbales et physiques. Prévisions 2016: école A. Briand (7è), Fournier (8è), Géraniums (9è).	<b>3 026 €</b>	2 000 €

7 <sup>e</sup> , 8 <sup>e</sup>	AMELY Association Médiation Lyon 45, rue Smith 69002 LYON	Médiation scolaire par les pairs, une éducation à la citoyenneté	Sensibiliser et former des élèves volontaires à la médiation scolaire, former des élèves à la gestion des conflits comme vecteur d'apprentissage à la gestion citoyenne des conflits. Collège Rosset (7 <sup>e</sup> ) : supervision des délégués de classes formés en 2015 Collège Clémenceau (7 <sup>e</sup> ) : supervision des 22 élèves et 15 adultes formés Collège Grignard (8 <sup>e</sup> ) et écoles dépendant de son secteur (Pasteur et J. Macé) : sensibilisation et formation des adultes et élèves volontaires (CE2, CM1, CM2, 5 <sup>e</sup> ). A valider pour la rentrée 2016	<b>4 000 €</b>	3 000 €
8 <sup>e</sup>	ALTM Agence Lyon Tranquillité Médiation 23, rue Renan 69007 LYON	Médiation scolaire	Expérimentation d'une intervention d'un médiateur social en milieu scolaire sur un territoire composé d'un collège (collège Longchambon ?) et d'une école élémentaire de rattachement. Ses missions sont : - d'assurer une présence rassurante et dissuasive pour prévenir les situations de violence et de conflits - de prévenir et gérer les conflits, - de former les élèves à la médiation par les pairs, - d'assurer un accompagnement complémentaire, des élèves et des familles, sur les questions d'absentéisme, de décrochage, de comportement, de mal-être ou de harcèlement, - de développer la liaison école-collège et les liens entre les établissements et les acteurs du quartier, afin de contribuer à une continuité éducative.	<b>4 000 €</b>	
Tout Lyon	Le lien théâtre 237, rue des Erables 69009 LYON	Prévention par le théâtre des conflits et de la violence chez les adolescents	Interventions en milieu scolaire auprès des 4 <sup>e</sup> , 3 <sup>e</sup> en 5 étapes : - une imposture théâtrale, - une représentation théâtrale, - un « débriefing » avec les juristes des Maisons de Justice et du Droit  Prévisions 2016 : Spectacle « tu m'agresses la parole » : collèges Clémenceau (7 <sup>e</sup> ), les Batières (5 <sup>e</sup> ), et la SEPR (3 <sup>e</sup> ). Spectacle « sois belle et tais toi » dans le cadre du festival « brisons le silence » autour du 25 novembre (invitation des collèges / lycées des 7 <sup>e</sup> arr. et 8 <sup>e</sup> arr.)	<b>7 000 €</b>	5 000 €
Tout Lyon	FILATIONS 6, rue des Fantasques 69001 LYON	Prévention des violences dans les relations amoureuses des jeunes	Interventions en milieu scolaire et dans toute structure accueillant des jeunes -16/25 ans pour prévenir les violences conjugales, les violences sexistes et les discriminations liées au sexe. L'association a créé différents outils (vidéos, questionnaires, mises en situation, baromètre des valeurs..) afin d'une part d'interpeller les jeunes sur les relations amoureuses et les stéréotypes et d'autre part de leur permettre de se situer et de situer les limites dans une relation amoureuse. Prévisions 2016 : collèges Rosset (7 <sup>e</sup> ), Clémenceau (7 <sup>e</sup> ) Duffy (3 <sup>e</sup> ), Mermoz (8 <sup>e</sup> ), Schœlcher (9 <sup>e</sup> ), lycées la Martinière Duchère (9 <sup>e</sup> ), Jean Lurçat (8 <sup>e</sup> ), ...	<b>12 000 €</b>	12 000 €

Médiation sociale					
Tout Lyon	ALTM Agence Lyon Tranquillité Médiation 23, rue Renan 69007 LYON	Pour mémoire Dispositif de médiation sociale	<p>Prévenir la délinquance et contribuer à la tranquillité publique. Créer ou recréer le lien social entre les habitants et/ou entre habitants et institutions. Favoriser le mieux vivre ensemble par la régulation des conflits de la vie quotidienne et l'assistance aux personnes vulnérables.</p> <p>Dispositif qui s'appuie sur des équipes territorialisées, une équipe mobile espace public et une équipe mobile « Habitat » (gestion des conflits de voisinage).</p> <p>Tournées quotidiennes des médiateurs de 10h à 18h et de 14h à 21h l'hiver et 15h 22 h l'été.</p>		
Aide aux victimes / Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes					
Tout Lyon	Le MAS (service info droits victimes) 53, rue de la Thibaudière 69007 LYON	Aide aux victimes d'infractions pénales	<p>Accueil et accompagnement des victimes d'infractions pénales (soutien psychologique, accompagnement social, juridique et judiciaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 permanences par semaine au siège de l'association</li> <li>- 3 permanences par semaine dans les MJD (Maisons de Justice et du Droit)</li> <li>- 1 permanence par semaine à la BDPF (Brigade Départementale de Protection de la Famille)</li> </ul>	<b>70 000 €</b>	70 000 €
Tout Lyon	Le MAS (service info droits victimes) 53, rue de la Thibaudière 69007 LYON	Groupe de parole pour les femmes victimes de violences sexuelles	<p>Proposer aux femmes un cadre de rencontre contenant et fiable favorisant l'échange de leurs vécus, de leurs expériences, de leurs peurs et de leurs ressources. Les aider à la restauration de l'estime de soi et à sortir du tabou de la sexualité.</p> <p>Le groupe de parole s'adresse à toutes les femmes subissant et/ou ayant subi des violences sexuelles. Il se réunit à raison d'une séance par mois.</p> <p>L'animation est assurée par 2 professionnels : un psychologue et un travailleur social</p>	<b>1 500 €</b>	3 000 €
Tout Lyon	FILACTIONS 6, rue des Fantasques 69001 LYON	Festival "brisons le silence"	<p>Créé en 2005, le Festival se déroule sur une semaine autour du 25 Novembre, journée Internationale pour l'élimination des violences à l'égard des femmes. Il s'agit de toucher un public le plus large possible (jeunes, professionnels, habitants, retraités.....) notamment à travers des évènements culturels ou festifs (concerts, pièces de théâtre, spectacles de danse, déambulation dans les rues de Lyon, colloque pour les professionnels)</p>	<b>2 000 €</b>	2 000 €

Tout Lyon	Ville de Lyon	<i>Pour mémoire Les intervenants sociaux en commissariat</i>	<i>3 intervenants sociaux présents au sein de l'ensemble des commissariats de Lyon, avec pour mission de :</i> - favoriser l'accueil et l'aide aux victimes d'infractions pénales, - assurer l'écoute et l'orientation des personnes signalées par un service de police présentant une demande à caractère social (personnes majeures ou mineures, victimes ou auteurs). - accompagner les opérations de Police quand la présence d'un travailleur social est requise (hospitalisation d'office, visite à domicile, évacuation de SDF,...)		
Accès au droit					
Tout Lyon	Association Médiation Lyon - AMELY 45, rue Smith 69002 LYON	Accès au droit et médiation	Permanences hebdomadaires de proximité pour l'accès au droit et la médiation (Pentes Croix Rousse, Perrache, Moncey, Gerland et Duchère). AMELY est labélisée « PAD » (Point d'Accès au Droit) par le CDAD (Conseil Départemental d'Accès au Droit). Actions de sensibilisation à la médiation auprès d'habitants et partenaires.	<b>40 000 €</b>	40 000 €
Tout Lyon	Ville de Lyon	<i>Pour mémoire Les Points d'Accès au Droit en Maisons de Justice et du Droit (MJD)</i>	<i>Permanences d'accès au droit assurées par 4 juristes en MJD (Lyon Nord et Lyon Sud) permettant à toute personne d'avoir un renseignement juridique confidentiel et gratuit.</i> <i>Actions de sensibilisation auprès des jeunes par le biais d'interventions en milieu scolaire.</i>		
	<b>Totaux</b>			<b>179 926 €</b>	179 926 €

Vu la délibération n° 2008/177 du 26 mai 2008 ;

Vu la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance signée le 10 décembre 2014 ;

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Sécurité, Déplacements, Voirie ;

### **DELIBERE**

1. Les subventions ci-dessus sont allouées aux structures susmentionnées, dans le cadre de la programmation financière 2016 au titre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) de Lyon, pour un montant total de 179 926 euros.

2. Les conventions mixtes 2016 susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations « AMELY » et « Le Mas – Mouvement d'Action Sociale » sont approuvées.

3. Le modèle type de convention d'application devant être signée avec les associations pour lesquelles des conventions ont déjà été signées antérieurement, est approuvé.

4. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5. La dépense totale correspondante, soit 179 926 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours sur la ligne de crédit 41940, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J.Y. SECHERESSE